

VOS CHARGES

6.1 CHARGES DÉDUCTIBLES

CSG déductible connue, calculée sur les revenus du patrimoine. Si ce montant est inexact, corrigez la case 6DE.
Pensions alimentaires versées à des enfants majeurs (docteur de justice définitive avant 2006).
Autres pensions alimentaires versées à des enfants majeurs.
Autres pensions alimentaires versées (enfants mineurs, ascendants) : document de justice définitive avant 2006.
Autres pensions alimentaires versées (enfants mineurs, ascendants).
Deductions diverses.

Nom et adresse des bénéficiaires des pensions et nature des déductions diverses.

ÉPARGNE RETRAITE PERP ET PRODUITS ASSIMILÉS (PRÉFON, COREM ET C.G.O.S.)

Cotisations versées en 2009 au titre d'un PERP, PRÉFON, COREM et C.G.O.S.
Rachats de cotisations en 2009 (PRÉFON, COREM et C.G.O.S.).
Plafond de déduction.

Corrigez si le montant est inexact.

Vous souhaitez bénéficier du plafond de votre conjoint.

Vous êtes nouvellement domicilié en France en 2009 après avoir résidé à l'étranger au cours des 3 années précédentes.

Cotisations aux régimes obligatoires d'entreprise de retraite supplémentaire.

ou aux contrats "Madelin" et abondement de l'entreprise à un PERCO en 2009.

7.1 RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Le symbole signifie que vous devez joindre vos reçus ou vos justificatifs.

Dons

Dons à des organismes d'aide aux personnes en difficulté (maximum 510 €).

Autres dons (associations d'utilité publique, organismes d'intérêt général, partis politiques...).

Report années antérieures.

Cotisations syndicales des salariés et pensionnés

Nombre d'enfants poursuivant leurs études

Enfants à charge

Enfants à charge en résidence alternée

Frais de garde des enfants de moins de 6 ans au 1-01-2009

Enfants à charge

Enfants à charge en résidence alternée

Nom et adresse des bénéficiaires

Sommes versées pour l'emploi d'un salarié à domicile

En 2009, vous (et votre conjoint pour un couple marié/pacsé) avez exercé une activité professionnelle ou avez été demandeur d'emploi.

Vous ne remplissez pas les conditions ci-dessus (vous êtes retraité, par exemple).

ou vous avez engagé des dépenses pour un ascendant de plus de 65 ans bénéficiaire de l'APA.

En 2009, vous avez employé directement pour la première fois un salarié à domicile.

Vous avez ou votre conjoint ou une personne à votre charge la carte d'invalidité d'au moins 80 % (voir notice).

Nombre d'ascendants bénéficiaires de l'APA âgés de plus de 65 ans pour lesquels vous avez engagé des dépenses.

Nom et adresse des bénéficiaires

Primes de rente survie, contrats d'épargne handicap

Dépenses d'accueil dans un établissement pour personnes dépendantes

Dépenses en faveur de la qualité environnementale de l'habitation principale

Si les dépenses réalisées ont été financées par un éco-prêt à taux zéro, cochez la case.

Chaudières à condensation, matériaux d'isolation thermique, appareils de régulation de chauffage.

Équipements de raccordement à un réseau de chaleur, équipements de récupération et de traitement des eaux pluviales.

Appareils de chauffage au bois ou autres biomasses et pompes à chaleur autres que air / air.

Autres équipements utilisant une source d'énergie renouvelable et diagnostic de performance énergétique non obligatoire.

Chaudières à condensation, matériaux d'isolation thermique et appareils de régulation de chauffage installés au plus tard

le 31 décembre de la 2^e année suivant la date d'acquisition d'un logement achevé avant le 1-01-1977.

Dépenses en faveur de l'aide aux personnes

Équipements pour les personnes âgées ou handicapées.

Travaux de prévention des risques technologiques ou acquisition d'ascenseurs électriques à traction.

Intérêts des emprunts contractés pour l'acquisition ou la construction de l'habitation principale

Première annuité

Annuités suivantes

Intérêts des emprunts contractés pour l'acquisition ou la construction de l'habitation principale labellisée BBC 2005.

8.1 DIVERS

Plus-values indémnités de location soumises à la retenue à la source.

Plus-values connues en report d'imposition non expiré. Si le montant est inexact, corrigez la case 8BI.

Personnes domiciliées en France percevant des revenus à l'étranger (cf. déclaration n° 2047).

Revenus exonérés (y compris salaires et primes des salariés à l'étranger) non déclarés page 3, retenus pour le calcul du taux effectif.

Revenus étrangers soumis en France à l'impôt sur le revenu et imposables à la CRDS.

Revenus étrangers imposables en France, ouvrant droit à un crédit d'impôt égal au montant de l'impôt français.

Revenus exonérés non retenus pour le calcul du taux effectif : revenus d'organismes intergouvernementaux de représentations étrangères.

Contrats d'assurance-vie conclus à l'étranger (joindre la copie des contrats).

Comptes bancaires à l'étranger (joindre la déclaration n° 2047-16 ou la liste des comptes sur papier libre).

A209452 F P

N° 2042 R
Célibataire
MARIÉ

DÉCLARATION PRÉREMPLIE REVENUS 2009

9

Pour vous renseigner, un numéro
ou encore, une adresse internet
ou bien, adressez-vous au
Signez la déclaration et renvoyez-la
à cette adresse.

DÉCLAREZ SUR WWW.IMPOTS.GOUV.FR

DIRECTION GÉNÉRALE
DES
FINANCES PUBLIQUES



Date limite de dépôt
Internet **24 juin**
Papier **31 mai**

02 97 02 80 13

cdi.lorient-sud@dgfip.finances.gouv.fr

SIP LORIENT SUD
SAID HENNEBONT
1 PCE DE L'HOTEL DE VILLE
56317 LORIENT CEDEX

eco'pli 86 POITIERS CTC 20.04.10 C10960

4281030551 0007

M HERVO RAYMOND YVON

KERHOuant VIHAN
56440 LANGUIDIC

VOTRE ADRESSE

en cas de déménagement

Déménagement en 2009 : indiquez votre adresse au 1^{er} janvier 2010 et la date du déménagement.

DATE 2009

Adresse : N° RUE CODE POSTAL COMMUNE
Appartement : N° ÉTAGE ESC. BAT. RÉSIDENCE NOMBRE DE PIÈCES
Statut : PROPRIÉTAIRE ☐ LOCATAIRE ☐ OCCUPANT À TITRE GRATUIT ☐ NOM DU PROPRIÉTAIRE

Déménagement en 2010 : indiquez votre adresse actuelle et la date du déménagement.

DATE 2010

Adresse : N° RUE CODE POSTAL COMMUNE
Appartement : N° ÉTAGE ESC. BAT. RÉSIDENCE NOMBRE DE PIÈCES
Statut : PROPRIÉTAIRE ☐ LOCATAIRE ☐ OCCUPANT À TITRE GRATUIT ☐ NOM DU PROPRIÉTAIRE

VOTRE ÉTAT CIVIL

Réctifiez si nécessaire en écrivant sur la ligne au-dessous.

Monsieur

Nom : HERVO
Corrigez si besoin :
Nom de naissance :
Prénoms : RAYMOND YVON
Date de naissance : 01 02 1951
Lieu de naissance : 56 LANVAUDAN
Dépt. Commune :
Pour les couples mariés : Madame, si vous souhaitez voir figurer votre nom de naissance sur nos courriers, veuillez cocher la case.

CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC

Si aucune de vos résidences (principale ou secondaire) n'est équipée d'un téléviseur (voir notice), cochez la case.

OUI

SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

A Le Téléphone
Si vous déposez la déclaration au titre d'un mandat, cochez la case et apposez votre cachet. OUI
Adresse internet
Et applicable de la loi "indépendance de l'audiovisuel" vous pouvez obtenir vos données fiscales sans consentement et démissionner vos installations sans aucune restriction, après la validation des droits. Les données que vous obtenez sont protégées par des mesures de sécurité et de confidentialité. Elles sont destinées à être utilisées pour des raisons réglementaires de service public.

N° DÉCLARANT : 9 841 416 VOTRE N° FISCAL : 02 97 393 509 196 C N° FISCAL DE VOTRE CONJOINT : N° FISCAL : 560 38 73 3313066789 3 A
REVENUS ANTÉRIEURS : 025 560 SITUATION ET CHARGES DU FOYER FISCAL : C 0150 ÉCARTS POUR LA TAXE D'HABITATION : HPP C
RFR 07 : 32 459

4281030551 0007 /03